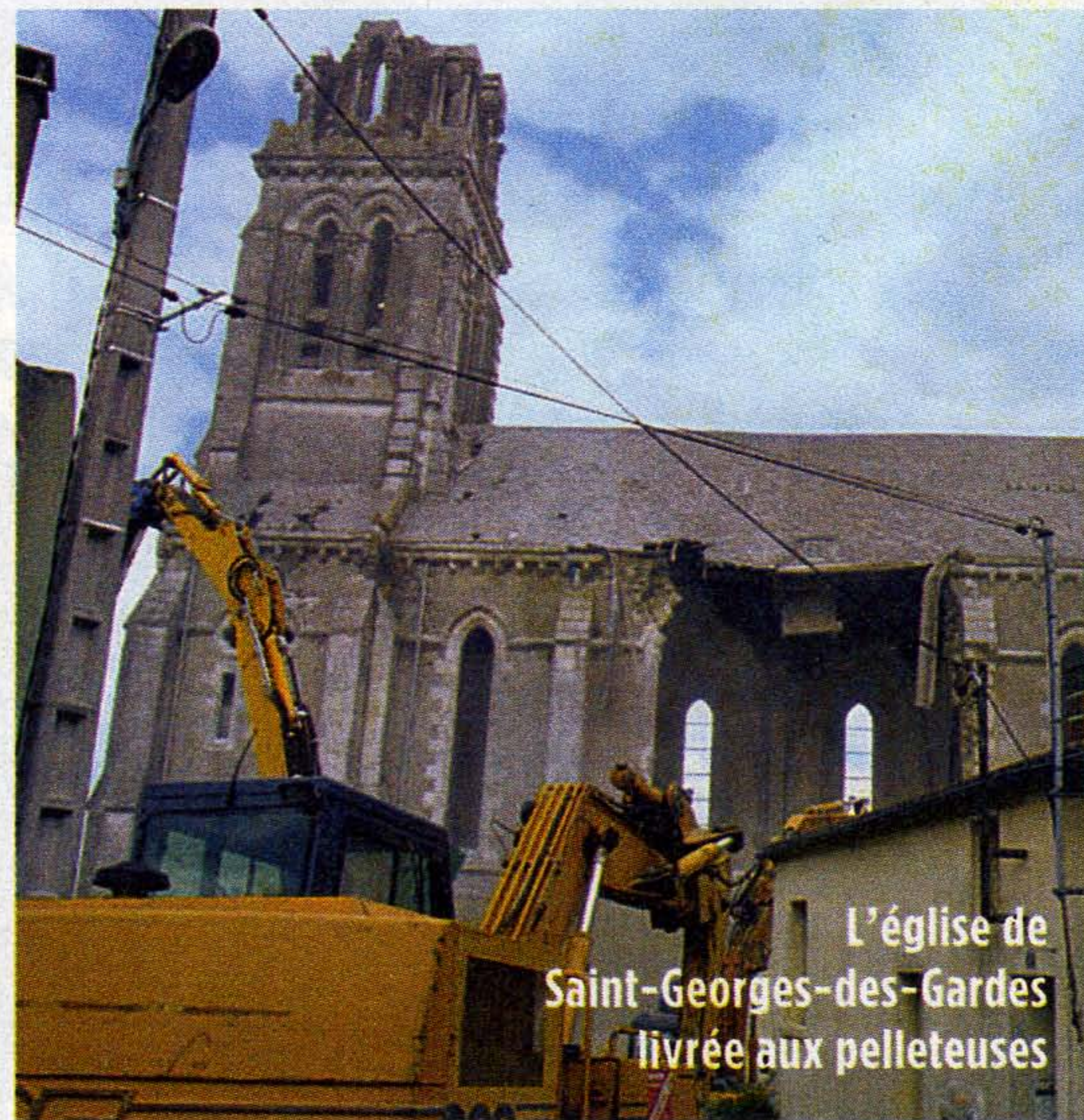


La France abat ses clochers

Le 15 août, quand les habitants de Saint-Georges-des-Gardes ont ouvert leurs volets, la vieille église qui coiffait le village avait disparu. Un mois plus tôt, le conseil municipal de cette commune de 1 500 habitants du Maine-et-Loire avait décidé de livrer aux pelleteuses l'édifice construit en 1870. Motif : rénover l'église aurait coûté 1 million d'euros, soit pratiquement l'équivalent du budget annuel de la mairie. « La facture aurait grevé nos finances pour les vingt prochaines années », justifie la municipalité.

Chaque année, des centaines d'églises sont rasées en France. « Personne ne connaît l'ampleur du désastre », se lamente Béatrice de Andia, présidente de l'Observatoire du patrimoine religieux. Créée il y a quelques mois, cette association recense, pour les sauver, les églises de France, dont on estime le nombre à 60 000. « Environ les trois quarts d'entre elles ne sont pas classées, ce qui signifie que l'Etat ne prend à sa charge que la moitié du coût d'entretien. Beaucoup de maires rechignent à mettre la main à la poche. » Les églises inscrites au patri-



L'église de Saint-Georges-des-Gardes livrée aux pelleteuses

ALAIN GUIMBERTEAU

moine ne sont pas tirées d'affaire pour autant. En octobre 2006, un rapport du Sénat pointait du doigt l'insuffisance des crédits alloués aux monuments classés : 281 millions d'euros en 2006, au lieu des 400 promis. « A force de reporter les travaux de rénovation, beaucoup d'édifices tombent en ruine », observe Béatrice de

Andia. Sur 15 000 églises classées, 2 800 au moins seraient menacées. « Nous demandons, comme le proposait le rapport, que 1 % des recettes de la Française des jeux aille renflouer la caisse des monuments classés. Soit 90 millions d'euros. » Une solution adoptée par la Grande-Bretagne depuis longtemps ■
J.-M. D., C. L. et O. R.